



Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) 2026



**AMO pour la rédaction des pièces techniques et financières concernant un
projet de marché travaux « Désamiantage / Démolition »**

Clauses techniques

Sommaire

Article 1 : CONTEXTE

Article 2 : DESCRIPTION DU PROJET

Article 3 : ATTENDUS DE LA MISSION

Article 1 : CONTEXTE

La Direction Territoriale Nord-Est a réalisé une programmation pluriannuelle pour la déconstruction de biens immobiliers ainsi que des travaux de désamiantage de produits B recensés sur les DTA des bâtiments.

Le parc immobilier de la DTNE est hétérogène sur le type de construction et sur l'importance des surfaces (maisons, hangar, atelier, ...). Il n'y aura pas d'immeuble à déconstruire. De plus il est nécessaire mettre en place un marché de travaux en prenant en compte la présence possible de produits amiantés.

Du fait de la complexité réglementaire et l'ampleur du périmètre de ces travaux, l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) aura donc pour mission d'accompagner le maître d'ouvrage dans la préparation des documents techniques d'un accord-cadre à bon de commande ainsi que dans la phase d'analyse technique des offres.

L'objectif est de disposer d'un dossier de consultation des entreprises (DCE) ainsi que d'un rapport d'analyse opérationnel, juridiquement sécurisé et techniquement adapté à la diversité des opérations susceptibles d'être commandées pendant les 4 années de l'accord-cadre.

Article 2 : DESCRIPTION DU PROJET

Un certain nombre de bâtiments depuis 2018 ont été déconstruits et des travaux de désamiantage ont été réalisés. En moyenne, les coûts des travaux annuels sont de 170k€ pour les déconstructions et 220k€ pour les désamiantages.

Ce marché sera un accord cadre à bon de commande avec des lots géographiques (correspondant aux 6 Services Territoriaux de VNF / DTNE) et des lots techniques correspondant aux travaux de déconstruction et aux travaux de désamiantages.

Désamiantage :

Les commandes devront permettre d'intervenir sur des chantiers de démolition/désamiantage, mais aussi de désamiantage simple. En effet, VNF a aussi pour objectif de supprimer l'ensemble des produits B amiantés découverts sur les DTA.

Pour toute commande, il sera fourni au prestataire un Rapport Amiante Avant Démolition (RAAD) ou un Rapport Amiante Avant Travaux (RAAT) dans le cas de travaux sans démolition.

Démolition :

Pour toute commande, il sera fourni au prestataire l'accord du permis de démolir avant la date du début des travaux.

Autres données :

Pour la construction des CCTP, il sera fourni, lors de la réunion préparatoire, la programmation pluriannuelle des démolitions, les données et documents disponibles de chaque bâtiment concerné (à définir lors de la présentation de l'offre).

La cartographie générale des itinéraires des Services Territoriaux (ST) de VNF / DTNE est disponible en pièce jointe.

Article 3 : ATTENDUS DE LA MISSION

Les CCTP devront être rédigés sous une forme suffisamment générique pour être applicable à l'ensemble des bâtiments concernés tout en restant exploitable lors de l'exécution du marché.

Il sera établi un BPU par lot comprenant l'ensemble des prestations susceptibles d'être commandées, ainsi qu'un DQE permettant la comparaison financière des offres.

Chaque poste devra être clairement défini afin d'éviter toute ambiguïté lors de l'exécution du marché.

L'AMO fournira une notice d'analyse technique des offres, qui permettra d'orienter le maître d'ouvrage à l'établissement des critères d'évaluation du marché et des points d'attention lors de l'analyse.

Les documents seront remis sous formats Word (.docx) et Excel (.xlsx) ;

L'AMO participera en présentiel aux réunions nécessaires à la bonne exécution de sa mission :

- Réunion de lancement et préparatoire ;
- Réunion pour un premier rendu provisoire documentaire ;
- Réunion pour la fourniture d'un CCTP, d'un BPU et d'un DQE par lot ;
- Si nécessaire, des réunions intermédiaires (téléphonique, visio ou présentiel) pourront être organisés à la charge prestataire.

Sur demande du maître d'ouvrage, l'AMO pourra être chargé d'assister VNF lors de l'analyse des offres reçues.

Cette prestation comprendra l'analyse technique des candidatures et offres, sur la base d'un tableau fourni par le maître d'ouvrage.



Voies navigables de France
175, rue Ludovic Boutleux – CS30820
62408 Béthune cedex Tél : 03 21 63 24 24

VNF.fr

